



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2021

FONTENAY-SOUS-BOIS

Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !

Fontenay-sous-Bois
une ville à vivre



Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



-  Lundi matin
Mercredi matin
Samedi matin
-  Mardi matin
Vendredi matin
-  Lundi après-midi
Mercredi après-midi
Vendredi après-midi



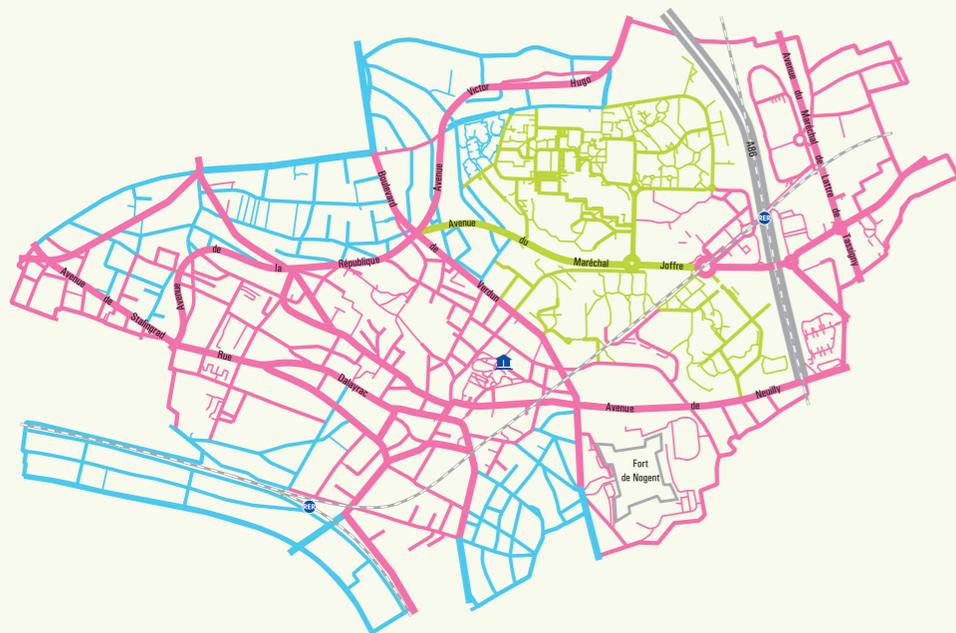
Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



- Mardi après-midi
- Jeudi matin
- Vendredi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre

BAC VERT : VERRE

La collecte du verre est effectuée **une semaine sur deux** suivant votre **secteur**.
Nous vous remercions de sortir vos bacs **avant 12h**.



Semaines paires

- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

Semaines impaires

- Mardi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apports volontaires

Ordures ménagères, emballages et verre, retrouvez toutes les bornes d'apports volontaires de votre ville :



-  Ordures ménagères
-  Emballages
-  Verre

Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une source à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

400 ans avant que le plastique ne disparaisse, alors qu'avec 4 bouteilles recyclées on en fabrique 3 !



Tous les **emballages en carton** (briques, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal** (conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)



Tous les **autres emballages en plastique** (sacs, verres, pots et barquettes alimentaires,...)

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**
Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



Les restes de repas, si vous n'avez pas de moyen pour les composter



Les fournitures scolaires (stylos, règles, scotch, crayons, ...) mais pensez à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours



Les produits d'hygiène usagés (couches, mouchoirs, rasoirs,...)



Les autres déchets divers : CD, éponges,... mais pensez à les donner à des associations s'ils fonctionnent toujours

Collecte des encombrants

La collecte de vos encombrants dépend de votre **secteur**. Merci de les déposer la **veille avant 20h**.
Une collecte sur rendez-vous est également possible (voir page suivante).



- 1^{er} jeudi du mois
- 2^{ème} lundi du mois
- 2^{ème} mardi du mois
- 3^{ème} lundi du mois
- 3^{ème} mardi du mois
- 2^{ème} mercredi du mois
- 2^{ème} jeudi du mois
- 1^{er} mercredi du mois
- 1^{er} mardi du mois
- 1^{er} lundi du mois

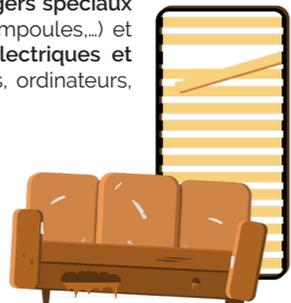
Collecte des encombrants

Vos encombrants sont aussi collectés sur **rendez-vous** en appelant le **0 800 611 544** (Numéro Vert) ou le **01 45 16 97 44** pour programmer le ramassage. Ils sont à déposer la **veille au soir** de votre jour de collecte.

Les encombrants collectés sont les **meubles usagés**, les **sommiers**, les **matelas**, les **vieilles ferrailles**, les **déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules,...) et les **déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers,...).

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la **déchèterie**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2m** maximum.



Et si vous les donnez ou vendez sur www.marnebois-troc.fr ?

Déchèteries du Territoire



Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-AUR-DES-FOSSÉS

- 9 avenue Denis Papin
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine avec un poids maximum de 70 kg.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr